



## MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

## RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

**Coffret électrique**



# A125T2125T

**N° interne : 000097**

Date de vérification : 2026-04-01

<b>Informations générales</b>	
Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

**Référence vérifiée**

<b>Type</b>	Coffret électrique
<b>Type / Modèle</b>	A125T2125T
<b>Désignation Interne</b>	A125T2125T
<b>Année de mise en service</b>	01/06/2017
<b>Périodicité</b>	annuel
<b>Numéro de coffret / repère de gamme</b>	n°14
<b>Nature du courant</b>	125A
<b>Nombre de phases</b>	Triphasé
<b>Coupure / protection</b>	Tétrapolaire
<b>Classe de tension</b>	Basse Tension
<b>Régime du neutre</b>	TT-TN-IT
<b>Tension nominal</b>	400v
<b>Fréquence</b>	50 Hz
<b>Distribution du neutre</b>	oui
<b>Nombre de PC</b>	2
<b>Intensité présumé du courant de court-circuit franc triphasé</b>	Ik3 : 6kA

**Coffret identifié**

<b>N° interne</b>	000097
<b>N° de série constructeur</b>	non visible
<b>Marquage CE</b>	oui

Conclusion globale

**Conforme**

**Modifications / remarques éventuelles**

-

**Observation individuelle**

-

**Observations générales de la référence**

Armoire elec 125T vers 2x125T P17

**Observations générales du rapport**

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

**Examen visuel**

Critère	Avis	Note
Etat du capot	<b>BE</b>	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	<b>BE</b>	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Etat du bouton d'arrêt d'urgence	<b>BE</b>	
Etat des prises / connecteurs	<b>BE</b>	
Conformité apparente du repérage	<b>BE</b>	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

**Examen en fonction**

Critère	Avis	Note
Différentiel	<b>FC</b>	
Arrêt d'urgence	<b>FC</b>	
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	<b>SO</b>	
Inversion de phase (triphasé)	<b>SO</b>	non
Mesure de terre (continuité et impédance)	<b>FC</b>	
Disjoncteur général 125A	<b>FC</b>	Conforme (4 pole coupé / 4 pole protégé)

**Base réglementaire****TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

**CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE**

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

**DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION**

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

**Mentions légales****AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

**Visa de conformité**

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE

